

2006 B 1328

DB PARK

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 17 rue Vénizélos, 57950 MONTIGNY LES METZ
RCS METZ 493 339 279

EXTRAIT DU REGISTRE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE METZ
2018 B 4632
Le 13 mai 2018

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MAI 2018

Le Greffier



DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

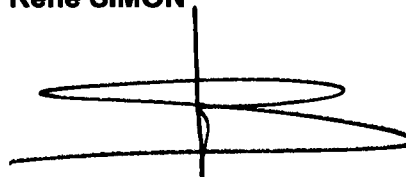
L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de - 8 767,09 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : - 8 767,09 euros

En totalité au compte « Report à nouveau »,
Qui présentera ainsi un solde débiteur de - 40 006,57 euros.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices écoulés.

Certifié conforme
La Présidente
Pour la société DEMATHIEU & BARD GROUPE
Monsieur René SIMON



PATRICK BACI
THIERRY BAILLET
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE METZ
Sous le n° **2018 64632**
Le **13 AOUT 2018**

Le Greffier



DB PARK

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017

PATRICK BACI
THIERRY BAILLET
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

DB PARK

Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000 €
Siège social : 17 rue Venizélos 57950 MONTIGNY LES MEZT
RCS METZ 493 339 279

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

PATRICK BACI
THIERRY BAILLET
LOIC DAUPHIN
OLIVIER DIETSCH
MARINE DUMONTEIL
PATRICE GODARD
MARC LE BRUN
ALAIN MIGOT

DB PARK

Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000 €
Siège social : 17 rue Venizélos 57950 MONTIGNY LES MEZT
RCS METZ 493 339 279

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé unique,

1. Opinion sur les comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DB PARK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

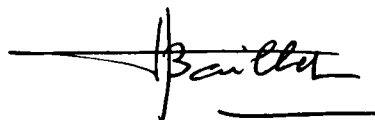
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes
Société d'Expertise Comptable Economique et
Financière – Secef



THIERRY BAILLET

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	607 696		607 696	607 696
Total	607 696		607 696	607 696
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	111 000		111 000	88 800
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 742		30 742	27 726
Autres créances	2 304		2 304	2 304
Divers				
Disponibilités	1 806		1 806	65
Total	145 852		145 852	118 894
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	753 548		753 548	726 590

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	250 000	250 000
Réserve légale	1 832	1 832
Report à nouveau	-31 239	-22 259
Résultat de l'exercice	-8 767	-8 980
Total	211 825	220 592
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	24	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	425 000	394 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 198	97 198
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	18 500	14 800
Dettes fiscales et sociales	18 500	14 800
Total	541 723	505 998
TOTAL PASSIF	753 548	726 590

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	74 000	100,00	74 000	100,00		
CHIFFRE D'AFFAIRES	74 000	100,00	74 000	100,00		
Total	74 000	100,00	74 000	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT	74 000	100,00	74 000	100,00		
PRODUITS						
Autres produits						
Total						
CHARGES						
Autres achats et charges externes	78 130	105,58	78 096	105,53	34	0,04
Autres charges						
Total	78 131	105,58	78 096	105,53	35	0,04
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 131	-5,58	-4 096	-5,53	-35	0,85
Charges financières	4 637	6,27	4 884	6,60	-248	-5,07
Résultat financier	-4 637	-6,27	-4 884	-6,60	248	-5,07
RESULTAT COURANT	-8 767	-11,85	-8 980	-12,14	213	-2,37
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-8 767	-11,85	-8 980	-12,14	213	-2,37

 Identification de l'entreprise

Désignation de la société : SAS SAS D.B.PARK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 753 548 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 767 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le Code de commerce - PCG ANC n°2014-03 du 05 juin 2014
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables repris par le règlement ANC n°2014-03 :
 - sur les passifs
 - sur les amortissements et les dépréciations des actifs
 - sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles normes, la société n'a pas eu à prendre d'option concernant :

- la comptabilisation en charges ou le rattachement au coût d'acquisition de l'immobilisation, des droits de mutation, des honoraires et des frais d'actes liées à celle-ci.
- l'incorporation ou non des intérêts liés à une acquisition d'immobilisation.
- La société n'a pas identifié d'immobilisations décomposables dont la valeur unitaire du ou des composants soit significative par rapport à la valeur globale de la structure.
- La valeur amortissable d'un actif n'a pas été diminuée dès lors que celle ci n'était pas significative ou mesurable.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de l'immobilisation.

Dépréciations

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture de l'exercice. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été mis en oeuvre.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués sur la base de leur prix d'achat majoré des frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

Il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie au niveau du groupe Demathieu et Bard auquel appartient la société DB PARK

Au 31 décembre 2017, le poste de trésorerie est augmenté du montant relatif aux placements effectués dans le cadre de cette gestion de trésorerie qui est comptabilisé en dettes financières diverses au bilan pour un montant de 425 000 €.

Au 31 décembre 2016, le poste de trésorerie est augmenté du montant relatif aux placements effectués dans le cadre de cette gestion de trésorerie qui est comptabilisé en dettes financières diverses au bilan pour un montant de 394 000 €.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées dès lors qu'il apparaît une augmentation du passif externe précise quant à son objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

L'évaluation des provisions pour risques est réalisée en fonction de la meilleure estimation de la sortie probable de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation ayant généré l'existence de la provision.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Liens avec l'environnement

Consciente de ses devoirs environnementaux, la société DB PARK veille à appliquer scrupuleusement la législation en vigueur pour tout ce qui touche à ce domaine.

Evènements postérieurs

Depuis le 31 décembre 2017, la survenue d'aucun évènement important n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.



 Etat de l'actif immobilisé**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	607 696			607 696
Immobilisations financières	607 696			607 696
ACTIF IMMOBILISE	607 696			607 696

Etat des amortissements

Amortissements des immobilisations

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				

ACTIF IMMOBILISE

Cadre B : Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dot. diff. de durée	Dot. mod dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mod dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Etat des amortissements

Cadre C : Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Mt. net début d'ex	Augmentation	Dot ex. aux amort	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				

 Etat des provisions et dépréciations

Néant



Etat échéances créances et dettes
Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	111 000	111 000	
Autres	33 046	33 046	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	144 046	144 046	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat échéances créances et dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	24	24		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 198	98 198		
Dettes fiscales et sociales	18 500	18 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	425 000	425 000		
Produits constatés d'avance				
Total	541 723	541 723		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	425 000			

 Charges à payer**Charges à payer****Montant**

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER

4 598

24

Total**4 623**

 Composition du capital social**Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	25 000	10,00

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SPCM 57000 METZ	100 000,00		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-8 767		-8 767
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-8 767		-8 767

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")



Accrois.et allègem.dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	40 006
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 202
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

 Identité de la société mère - consolidante

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DEMATHIEU & BARD INVESTISSEMENT	SAS	19 542 842.26€	17 rue Venizélos 57950 Montigny-les Metz

Désignation de l'entreprise SAS D.B. PARK		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 17 Rue Vénizelos 57950 MONTIGNY LES METZ		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 9 3 3 3 9 2 7 9 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	607 696
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	607 696
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	111 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	33 046
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 805
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	145 851	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	753 547	IA	753 547
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS D.B. PARK		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 831	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(31 239)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(8 767)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	211 825	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	425 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	98 198	
	Dettes fiscales et sociales			DY	18 500	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	541 722		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	753 547		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	541 722
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	24	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS D. B. PARK						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH	74 000	FI	74 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	74 000	FL	74 000	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	74 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	78 130	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	78 130
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(4 130)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 636	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 636	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 636)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 767)	

(RENOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS D. B. PARK		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	74 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	82 767
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(8 767)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

 Identification de l'entreprise

Désignation de la société : SAS SAS D.B.PARK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 753 548 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 767 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le Code de commerce - PCG ANC n°2014-03 du 05 juin 2014
- La loi N° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements comptables repris par le règlement ANC n°2014-03 :
 - sur les passifs
 - sur les amortissements et les dépréciations des actifs
 - sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles normes, la société n'a pas eu à prendre d'option concernant :

- la comptabilisation en charges ou le rattachement au coût d'acquisition de l'immobilisation, des droits de mutation, des honoraires et des frais d'actes liés à celle-ci.
- l'incorporation ou non des intérêts liés à une acquisition d'immobilisation.
- La société n'a pas identifié d'immobilisations décomposables dont la valeur unitaire du ou des composants soit significative par rapport à la valeur globale de la structure.
- La valeur amortissable d'un actif n'a pas été diminuée dès lors que celle ci n'était pas significative ou mesurable.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de l'immobilisation.

Dépréciations

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié à la clôture de l'exercice. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été mis en œuvre.

 Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués sur la base de leur prix d'achat majoré des frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie

Il existe une convention de gestion centralisée de trésorerie au niveau du groupe Demathieu et Bard auquel appartient la société DB PARK

Au 31 décembre 2017, le poste de trésorerie est augmenté du montant relatif aux placements effectués dans le cadre de cette gestion de trésorerie qui est comptabilisé en dettes financières diverses au bilan pour un montant de 425 000 €.

Au 31 décembre 2016, le poste de trésorerie est augmenté du montant relatif aux placements effectués dans le cadre de cette gestion de trésorerie qui est comptabilisé en dettes financières diverses au bilan pour un montant de 394 000 €.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées dès lors qu'il apparaît une augmentation du passif externe précise quant à son objet mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

L'évaluation des provisions pour risques est réalisée en fonction de la meilleure estimation de la sortie probable de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation ayant généré l'existence de la provision.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Liens avec l'environnement

Consciente de ses devoirs environnementaux, la société DB PARK veille à appliquer scrupuleusement la législation en vigueur pour tout ce qui touche à ce domaine.

Evénements postérieurs

Depuis le 31 décembre 2017, la survenue d'aucun événement important n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Etat de l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	607 696			607 696
Immobilisations financières	607 696			607 696
ACTIF IMMOBILISE	607 696			607 696

Etat des amortissements

Amortissements des immobilisations

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE				

Cadre B : Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dév. (I)							
Autres Immo. Incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique ,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GENERAL (III+IV)							

 Etat des amortissements

Cadre C : Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Mt. net début d'ex	Augmentation	Dot ex. aux amort	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				

Etat échéances créances et dettes
Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	111 000	111 000	
Autres	33 046	33 046	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	144 046	144 046	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat échéances créances et dettes

Etat des dettes

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	24	24		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 198	98 198		
Dettes fiscales et sociales	18 500	18 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	425 000	425 000		
Produits constatés d'avance				
Total	541 723	541 723		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	425 000			

 Charges à payer**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 598
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	24
Total	4 623

Composition du capital social

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	25 000	10,00

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SPCM 57000 METZ	100 000,00		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat	Impôt	Résultat
+ Résultat courant (**)	-8 767		-8 767
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés			
Resultat comptable	-8 767		-8 767
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accrois.et allègem.dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	40 006
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 202
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

 Identité de la société mère - consolidante

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DEMATHIEU & BARD INVESTISSEMENT	SAS	19 542 842.26€	17 rue Venizélos 57950 Montigny-les Metz

Résultats des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Nombre d'actions ordinaires	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	71 400,00	71 400,00	73 000,00	74 000,00	74 000,00
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-4 887,81	-8 146,04	-9 225,48	-8 980,15	-8 767,09
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-4 887,81	-8 146,04	-9 225,48	-8 980,15	-8 767,09
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,20	-0,33	-0,37	-0,36	-0,35
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,20	-0,33	-0,37	-0,36	-0,35
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					